

FONDATION MARCEL HICTER POUR LA DEMOCRATIE CULTURELLE ASBL

EPHEBE

UNE BOÎTE À OUTILS POUR LA CULTURE ET LA CITOYENNETÉ

une analyse de Frédéric Jacquemin

**NOVEMBRE
2008**

UNE BOÎTE À OUTILS POUR LA CULTURE ET LA CITOYENNETÉ

par Frédéric Jacquemin, collaborateur de la Fondation Hicter

LA FONDATION HICTER A LANCÉ EN JUIN 2007 LE PROJET EPHEBE AVEC LE SOUTIEN DU PROGRAMME « EUROPE POUR LES CITOYENS ». EPHEBE AVAIT POUR OBJECTIF DE FOURNIR UNE « BOÎTE À OUTILS » MÉTHODOLOGIQUE UTILE À TOUT ORGANISME, PUBLIC, PRIVÉ OU ASSOCIATIF, S'INTÉRESSANT AUX RAPPORTS ENTRE CULTURE ET CITOYENNETÉ. AVANT D'ENTAMER LA DESCRIPTION DES ACTIVITÉS MENÉES PAR LE PROJET, IL EST SANS DOUTE NÉCESSAIRE DE POSER QUELQUES BALISES THÉORIQUES PERMETTANT DE CIRCONSCRIRE SON CHAMP D'ACTION.

La notion de citoyenneté fait l'objet d'une très grande diversité de compréhensions, dépendantes de l'approche choisie pour l'aborder. Selon l'angle politique et juridique, la citoyenneté est généralement comprise comme un ensemble de droits et de devoirs conférés aux individus possédant la nationalité d'un pays (on parle encore aujourd'hui des « nationaux »). Le plus important de ces droits est constitué par le droit de vote et le droit d'être éligible aux différents niveaux de pouvoirs par des élections. Toutefois, si cette acception est indiscutablement légitime car elle renforce les valeurs essentielles à l'exercice démocratique, elle reste néanmoins très formelle et tend à figer une réalité de plus en plus mouvante, non seulement en Europe mais partout dans le monde.

L'incapacité de cette définition formelle à refléter une citoyenneté se déployant au-delà du simple exercice du droit de vote pourrait rester de l'ordre du simple constat si elle n'avait également des implications sur le champ politique. Les acquis des droits civiques et politiques du citoyen issus de la période moderne doivent être dépassés pour faire face aux défis actuels. L'éclatement des frontières nationales dans l'Europe du Sud-Est de même que la poussée des régionalismes en Europe occidentale ont constitué une des

manifestations les plus marquantes - et souvent sanglante - de l'échec de l'Etat-Nation, en tant que garant du pacte social, de la sécurité et de la justice à fournir à tous ses citoyens. L'hymne national régulièrement conspué dans les stades de football et les émeutes dans les quartiers sensibles de France constituent également des signaux de défiance vis-à-vis de symboles de citoyenneté nationale.

Plusieurs travaux dans le champ scientifique (J.Butler¹, S. Zizek²) ou études commanditées par de nombreuses instances politiques³) ont démontré à cet égard que les individus considèrent leur citoyenneté d'une manière de plus en plus déterminée par des phénomènes éloignés des repères traditionnellement associés au respect des droits sociaux et politiques, ou leur nationalité, etc. Ces nouveaux « marqueurs » sont davantage liés à des appartenances ethniques, à des préférences sexuelles, à des croyances religieuses ainsi qu'à des modes d'expression et de consommation culturelles. Tous ces éléments influent sur les identités individuelles et façonnent les relations entre individus et au sein de la communauté.

Cette nouvelle approche a permis d'élargir nos connaissances dans le champ de la citoyenneté et s'impose de plus en plus comme la voie à suivre pour la promotion d'une citoyenneté plus dynamique, davantage en phase avec les mutations de la société d'aujourd'hui. Pour preuve, on observe depuis plusieurs années sur le terrain une forte émergence de projets culturels à finalité sociale et citoyenne. A l'échelle européenne, ces initiatives culturelles se voient soutenues par des programmes tels que « Citoyens pour l'Europe » mais également au travers du programme « Culture ». A travers ces axes de financement, les opérateurs culturels sont quant à eux encouragés à assumer un rôle de plus en plus important dans la construction d'une citoyenneté européenne.

Toutefois, ces initiatives restent encore rarement en phase avec les plans d'action de l'Union européenne en la matière. Elles sont le plus souvent très empiriques tant dans leur mode opératoire que dans la définition de leurs objectifs. Peu visibles dans les médias, elles sont peu connues des citoyens. Enfin, l'impact sur la vie des citoyens européens (ainsi que leur possibilité de participation réelle) demeure difficilement évaluable.

Ce dernier point nous semble important à souligner. La question de l'évaluation de ces pratiques culturelles reste, à l'heure actuelle, problématique. En effet, peu de projets de recherche ont réussi à mettre au jour des indicateurs précis pour permettre de juger des plus-values voire des modifications que des initiatives culturelles peuvent générer auprès des communautés auxquelles elles s'adressent. Cette carence s'explique partiellement par le fait que l'évaluation de projets culturels est complexe, dans la mesure où il s'avère difficile d'établir des indicateurs précis en matière de culture et de création artistique. Des recherches se sont cependant appuyées sur des faisceaux d'indicateurs valables portant sur des éléments concrets et immédiats tels que la participation du public, la qualité des échanges provoqués, le nombre de représentations, etc. Ces éléments ne peuvent cependant rendre compte que de l'impact à court terme. Or, évaluer les démarches artistiques uniquement sur base d'indicateurs immédiats consisterait à réduire l'action culturelle à sa seule dimension « spectaculaire » ou « divertissante ». L'apport de la culture en termes d'ouverture à d'autres perceptions des situations et d'interpellation des consciences individuelles s'inscrit dans une perspective plus large. Comme d'autres démarches de développement, l'action culturelle contribue à la réalisation d'objectifs à long terme et requiert un mode d'évaluation approprié à cette échelle de temps. L'utilité de ces indicateurs va de pair avec la mise en oeuvre d'une stratégie et d'objectifs globaux sur base desquels l'apport de l'action culturelle pourrait être appréciée.

A l'origine, le projet Epebe s'est donné pour objectif de

réaliser des outils de formation et de sensibilisation permettant aux associations de concevoir, gérer, diffuser et évaluer des projets culturels poursuivant des objectifs citoyens en fonction d'une méthodologie cohérente. Pour ce faire, ces outils méthodologiques se sont inspirés de cas de bonnes pratiques observées dans plusieurs pays européens.

Afin d'offrir une matière dynamique susceptible d'intéresser non seulement les spécialistes des politiques culturelles et de la citoyenneté mais aussi de sensibiliser le secteur privé et la société civile à ce type d'initiative, ces cas d'étude ont été présentés sous la forme de reportages vidéo. Ces derniers offrent aux spectateurs une mise en contexte de problématiques dans lesquelles les projets s'inscrivent. Ils donnent la parole aux opérateurs culturels ainsi qu'aux membres de communautés bénéficiaires impliquées dans ces actions culturelles.

Parmi la très grande diversité d'initiatives de ce type, Epebe s'est focalisé sur celles qui :

a) adressent spécifiquement des problématiques de la citoyenneté (dialogue interculturel, participation des citoyens, emploi, immigration et précarité,...);

b) intègrent des associations de citoyens sur le plan de la réalisation, de la définition des objectifs et de l'évaluation.

Bien que limitées par ces deux conditions préalables, les thématiques abordées par les projets examinés sont très diverses. En cela, elles témoignent du vaste rayon d'action des projets culturels et de la capacité des opérateurs culturels à formuler des réponses créatives à une multitude de problèmes sociaux, politiques, environnementaux, technologiques.

Ainsi à Ljubjana en Slovénie, l'association Bunker, qui s'occupe essentiellement de productions de danse contemporaine, a conçu et réalisé un Festival « Synergie » dont la thématique portait sur le changement climatique et ses conséquences sur l'environnement et nos modes de consommation. Cet Eco-festival a permis non seulement de drainer un public important mais aussi d'offrir une plateforme de débats à des scientifiques, politiciens, associations et artistes.

En Croatie, la culture est intervenue pour aider une ville, Ogulin, à se redresser économiquement et se reconstruire une identité expurgée des fantômes de la guerre au profit d'autres fantômes plus sympathiques. Ogulin se positionne en effet actuellement comme la ville du conte et des légendes en profitant du fait que le plus grand écrivain de contes en ex-Yougoslavie, Ivana Brlic Mazuranic, est originaire de la région.

Mais les projets culturels à portée citoyenne sont parfois

aussi des aiguillons qui, au lieu de favoriser la création d'un consensus au sein d'une communauté, pointent du doigt ses dysfonctionnements ou révèlent ses peurs.

Ainsi celui développé par l'agence culturelle Rotorr, basée à Barcelone, se propose de publier un guide pour personnes immigrées tentant de comprendre les méandres de l'administration européenne. Parmi tous les guides pratiques édités, aucun jusqu'à présent ne s'adressait à des clients potentiels pourtant très nombreux : les millions de réfugiés et de clandestins qui vivent ou tentent de survivre en Europe et dont le rêve est d'avoir des papiers en règle. Comment connaître les règles qui régissent l'espace Schengen ? Comment parler aux services de l'immigration ? Comment remplir les formulaires, obtenir un visa, trouver du travail, se marier, s'enregistrer légalement ? Le livre « Schengen sans effort » du collectif Rotorr, répond à ces questions. Le livre parodie la fameuse méthode « Assimil », très populaire pour l'apprentissage des langues étrangères.

En cinq chapitres et quatre-vingt-une leçons, accompagnées d'exercices pratiques, de règles grammaticales, de mises en contextes (interviews recueillies et transcrites par l'artiste elle-même) censées préparer les immigrants à des situations réelles, et de documents (extraits de textes législatifs, de formulaires bureaucratiques, d'articles de journaux, etc.), « Schengen sans effort » suggère qu'entrer en Europe nécessite la maîtrise d'un langage particulier.

Ce projet, comme d'autres, analysé par Ephebe, questionne de manière parfois très provocatrice l'ambition européenne de promouvoir les valeurs démocratiques. Ainsi, les réponses données par certains Etats membres aux flux migratoires et aux écarts croissants au sein de la société. Ces projets artistiques font l'écho aux préoccupations des citoyens et interrogent les notions de citoyenneté. Ils nous aident à dégonfler quelque peu l'ambition de l'espace communautaire européen à représenter le fleuron démocratique de cette planète. Ephebe, comme tant d'autres initiatives nous permet d'étudier le contraste entre les valeurs énoncées par l'Europe et les décisions antinomiques de celle-ci notamment en termes de politiques de migration et comment l'indignation peut être surmontée et transformée en action concrète.

En guise de conclusion, une explication sur le titre du projet Ephebe. L'éphèbe désigne originellement un jeune homme de 18 à 20 ans, en âge de service militaire et civil dans la Cité athénienne. Le moment de l'« Ephébie », recouvre ces deux années durant lesquelles les jeunes gens sont mis à l'épreuve et doivent acquérir le statut et la dignité de citoyen. Contrairement à Sparte, Athènes n'exige pas de sa jeunesse une instruction purement militaire, elle veut également doter ses futurs citoyens d'une éducation aux Arts, à la Philosophie et aux Sports. Outre sa maîtrise du javelot

et de l'épée, l'éphèbe athénien doit pouvoir argumenter son point de vue face à ses aînés quant aux concepts philosophiques, aux dispositifs politiques de la Cité ainsi qu'aux qualités plastiques d'une œuvre d'art.

Le langage courant n'a toutefois retenu que la connotation esthétique, limitée, parfois péjorative, du terme. Cet usage abusif, nourri par une interprétation exagérée du culte de la beauté masculine à l'époque, élude totalement sa dimension politique et citoyenne. L'Europe contemporaine gagnerait cependant à s'inspirer de la démocratie athénienne et de ses éphèbes. La reconnaissance de la force politique et de l'impact citoyen de projets culturels se limite pour ainsi dire exclusivement à un registre rhétorique. Au regard des politiques publiques en charge des matières culturelles aujourd'hui, on observe que l'activité artistique est encore considérée comme un passe-temps superflu (parce que taxée d'élitisme), comme une source de profit (car assimilée aux industries créatives) ou comme un instrument de pacification sociale (lorsqu'elle est employée comme outil de propagande).

A la différence du Siècle de Périclès, l'Europe actuelle ne doit cependant pas limiter ses efforts à l'éducation du citoyen à un Beau Idéal et à un Bien Absolu, partagés et admis de tous. En effet, de nombreuses associations de personnes, indépendamment de leur appartenance ethnique, de leur confession religieuse, ou de leur catégorie socioprofessionnelle, ne se reconnaissent pas dans l'héritage culturel consensuel trop souvent présenté comme universel. L'Europe doit susciter une confrontation productive des différences qui la composent.

Notes

1 - Butler Judith, 2005, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, La Découverte, Paris.

2 - Žižek Slavoj, 2004, *Plaidoyer en faveur de l'intolérance*, Climats, Paris.

3 - *In from the margins - A contribution to the debate on Culture and Development in Europe*, Edition du Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1998 et *Plan d'action adopté à la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles pour le développement*, Stockholm, 1998.